

sont analphabètes. La faible participation des femmes en matière d'éducation a des répercussions importantes dans leur quotidien. Étant peu informée, la femme est moins en mesure, par exemple, de faire valoir ses droits et de réclamer les biens qui lui reviennent. Bien qu'elles soient responsables de 80 p. 100 de la production alimentaire, les femmes ont difficilement accès au crédit puisque les terres leur sont prêtées. Elles ne peuvent les utiliser à titre de garantie pour obtenir du crédit.

État indépendant depuis 1960, la République de Côte d'Ivoire jouit d'une stabilité politique inégalée dans la région. La Côte d'Ivoire représente un pôle de croissance incontestable pour la région ouest-africaine et les pays sahéliens. C'est pourquoi les véritables enjeux sont envisagés dans un cadre régional.

---

L'aide du Canada à la Côte d'Ivoire 1994-95 : 11,05 millions \$

Bilatéral = 90,1 %

Multilatéral = 6,9 %

Partenariat = 3,0 %

---

### *Nature de l'engagement du Canada*

Dès le début des années 1960, le Canada a fourni des ressources techniques et administratives afin de contribuer au développement de la Côte d'Ivoire. Puis, il a concentré son aide dans le domaine de l'éducation pour toucher par la suite divers secteurs tels que le transport, les mines et l'énergie hydraulique. Au fil des années, la satisfaction des besoins humains et l'amélioration des conditions de vie des couches les plus défavorisées de la population sont demeurées des priorités pour l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le nouveau programme de l'ACDI en Côte d'Ivoire se concentre davantage sur la croissance économique, par l'entremise du secteur privé. L'aide canadienne favorise une participation élargie des populations, principalement des femmes, au développement politique, économique et social de leur pays. Le programme vise à habiliter les populations locales à répondre à la demande (intérieure et extérieure) pour des produits agricoles tout en protégeant l'environnement. Les projets mis de l'avant visent à développer l'autonomie financière des populations. Parallèlement, le gouvernement canadien appuie l'État ivoirien dans ses efforts de bonne gouvernance, notamment dans l'élaboration d'une politique concernant la réforme de la fiscalité et de l'impôt foncier.

Au fil des ans, la coopération canadienne a acquis de la crédibilité dans des domaines très importants pour le développement de la Côte d'Ivoire : les coopératives, les forêts et les mines. Le Canada continue d'apporter son aide dans ces trois secteurs.

C'est en travaillant avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire et en coordonnant ses activités de développement avec celles de la Banque mondiale et des autres bailleurs de fonds que le